

saint-pardoux**Une fusion programmée
avec la commune de Soutiers**

A l'occasion du dernier conseil municipal de Saint-Pardoux, qui s'est tenu la semaine passée, le maire Benoît Piron a annoncé la fusion de la commune de Saint-Pardoux avec celle de Soutiers, indiquant au passage que le premier magistrat de Soutiers, Éric Cathelineau, avait accepté la proposition.

**L'opposition a fait part
de sa surprise**

L'opposition municipale a fait part de sa surprise quant au fait « que cette fusion ne fasse l'objet de communication auprès des citoyens en amont ». Elle a également demandé « une transparence auprès des maires des communes environnantes ». Benoît Piron a précisé que cette dernière serait

de mise. Une réunion de travail réunissant les élus et les secrétaires des deux communes concernées aura lieu le jeudi 31 mai à Soutiers, en présence de la direction générale des finances publiques, ou DGFIP.

Mise en place fin juin ?

Une séance du conseil municipal évoquant le sujet aura ensuite lieu dans chacune des deux communes, le projet étant de mettre en place cette fusion à l'occasion de la prochaine séance du conseil municipal de Saint-Pardoux, programmée le jeudi 28 juin prochain.

La suite du conseil municipal sera à retrouver dans l'une de nos prochaines éditions.